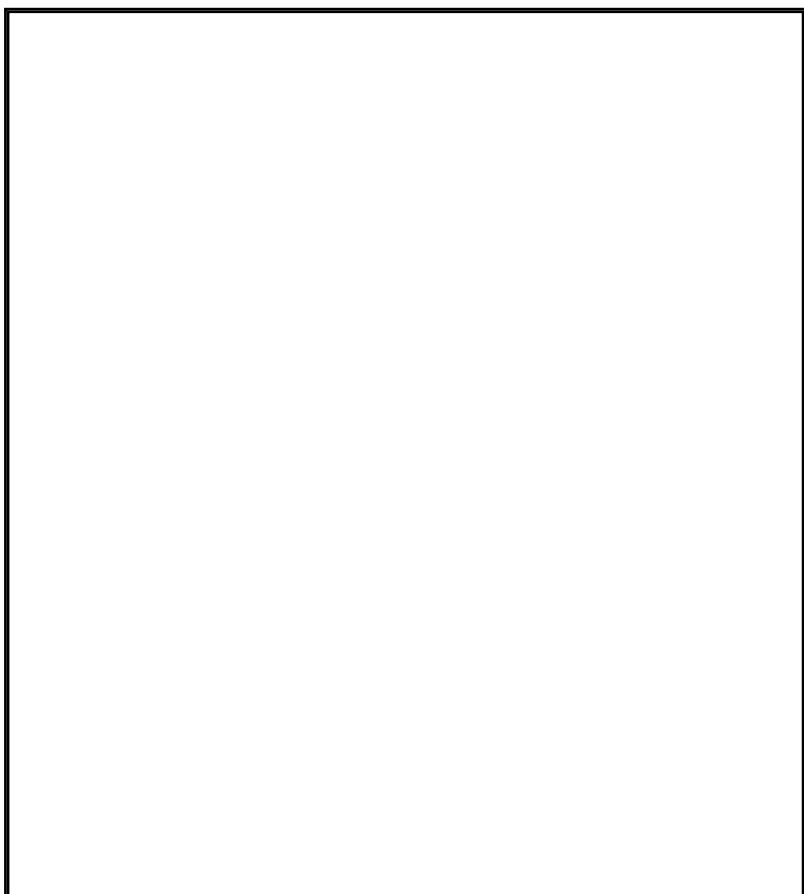

Bilan de Mi-Mandat : Clermont partagé, Clermont apaisé

Dossiers / Grands projets

Repenser nos modes de déplacements et la façon dont nous partageons l'espace public n'est pas une option, c'est une nécessité ! La Ville s'y emploie avec notamment :

- La limitation de la majorité des voiries à 30 km/h
- L'incitation à utiliser davantage les transports en commun : projet InspiRe (2 nouvelles lignes de BHNS en site propre, refonte du réseau existant...), gratuité des transports en commun le week-end, etc.
- L'encouragement des mobilités actives (marche, vélo...) : piétonnisation du centre historique, développement des pistes cyclables...
- La volonté forte de protéger les usagers vulnérables (piétons, cyclistes...), réduire la pollution, limiter la saturation de l'espace public



LES MOBILITÉS AU CŒUR DES POLITIQUES PUBLIQUES

« Clermont partagé, Clermont apaisé » : c'est le leitmotiv de la Ville dans ses projets liés à la mobilité et l'espace public. Ville à 30, InspiRe, piétonnisation, gratuité des transports en commun le week-end... La transition vers des mobilités plus durables est sur les rails !

Depuis juin 2021, le centre historique est 100 % piéton (riverains et professionnels disposent bien sûr d'accès spécifiques) : le centre-ville est donc bien plus apaisé, et les pollutions et nuisances ont logiquement diminué.

Depuis décembre 2021, la majorité de la voirie est limitée à 30 km/h (50 sur certains axes). De quoi sécuriser et apaiser les déplacements de chacun (quel que soit son moyen de transport), encourager l'usage des mobilités actives et des transports en commun... Toujours depuis fin 2021, une expérimentation de gratuité des transports en commun le week-end est cofinancée par la Ville, le SMTC et la Métropole. Une mesure écologique et sociale, qui stimule aussi l'activité commerciale.

Au carrefour des enjeux de transition écologique et sociale, de mobilité et d'urbanisme, le projet InspiRe vise à mieux partager l'espace public au profit des mobilités douces et des transports en commun, de la végétation et de lieux publics apaisés. Il s'articule autour de la refonte du réseau de bus actuel et de la



Clermont partagé, Clermont apaisé

des lignes à haut niveau de service (B et C) en partie sur des voies réservées. InspiRe s'accompagne aussi d'une vaste requalification de l'espace public : itinéraires piétons et cyclables plus qualitatifs, réaménagement du secteur Ranoux/Ballainvilliers/Joffre/Vercingétorix, réaménagement de parkings de proximité...



« La Ville à 30, InspiRe et la gratuité des transports en commun le week-end concourent à l'apaisement de l'espace public, une plus grande fréquentation des bus et des trams, au renforcement du pouvoir d'achat et à la baisse de la pollution. »

CYRIL CHÉNOU



« Nous devons au quotidien pour les habitants de notre territoire en pour faire de Clermont une ville plus verte, plus adaptée aux mobilités actives (vélo, marche...) et moins polluée. Ce sont des enjeux cruciaux. »

NICOLAS BONNET



Écoquartier de Tréminet

• La mise en place d'un **Budget carbone** avec des quotas d'émission de gaz à effet de serre par politique publique et une trajectoire à la baisse de 4 % par an.

En termes de mobilités :

• Le projet **InspiRe** permettra de faciliter les déplacements grâce à deux nouvelles lignes de bus à haut niveau de service et en site propre, la refonte du réseau existant, le développement des pistes cyclables...

• La Ville s'engage pour un **Clermont partagé, Clermont apaisé** avec le passage de la majorité des voiries à 30 km/h, la piétonnisation du centre historique, la gratuité des transports en commun le week-end...

Le projet Inspire

>